



Tel. : 09.53.88.20.87



Code : INC ESI 010 A

EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION

- Objectifs de la Formation :** Etre capable d'identifier les notions élémentaires et avancées de naissance et de propagation d'un incendie.
Etre capable de mettre en œuvre et d'utiliser efficacement les différents moyens d'extinction dédiés aux équipes de seconde intervention.
Etre capable d'analyser la situation et d'adopter un comportement adapté face aux risques d'incendie.
Etre capable d'appliquer plusieurs étapes d'intervention : reconnaissance, alerte, mise en sécurité, protection incendie, accueil, guidage et mise à disposition des secours extérieurs.
- Public concerné :** Personnel chargé de la lutte contre l'incendie
- Lieu :** Dans l'entreprise du salarié.
- Durée :** 1 jour
- Nombre de participants :** De 4 à 10 participants maximum.
- Méthode pédagogique :** Exposés théoriques, travaux de groupe, exercices pratiques, etc.
- Evaluation :** Evaluation continue des stagiaires lors des exercices pratiques.
- Validation :** Attestation de stage.

PROGRAMME

THEORIE

- Les consignes « Incendie »
- Naissance et propagation d'un feu
- Les moyens d'extinction
 - Les types d'extincteurs
 - Fonctionnement et utilisation d'un RIA
 - Autres moyens d'extinction
- Rôle et missions de l'ESI
- Conduite à tenir en cas d'alarme et d'évacuation
- Les facteurs aggravants
- L'Appareil Respiratoire Isolant (pour les entreprises qui en sont dotés)
- Les comptes rendus et transmission Radio
- Les matériels facilitant l'évacuation
- Les points de rassemblement
- La prévention des incendies
- Le permis Feu
- Notions d'explosimétrie

PRATIQUE

- Présentation des différents types d'extincteurs
- Utilisation d'extincteurs sur feux réels de différentes classes
- Connaissance et repérage des moyens d'extinction de l'entreprise
- Visite du site et recensement des issues de secours
- Repérage des différents moyens de secours et d'évacuation
- Mise en situation d'évacuation
- Utilisation du RIA (pour les entreprises qui en sont dotés)
- Utilisation de l'Appareil Respiratoire Isolant (pour les entreprises qui en sont dotés)
- Utilisation d'extincteur sur roue (pour les entreprises qui en sont dotés)

Révision 1 – 01 février 2016